

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 15 avril 2021 à 18h

Présents : Daniel Alard, Jean Pierre Casta, Francis Laguerre, Patricia Laurent, Sophie Monneret, Lionel Glinka, Pascal Philip, Sandrine Serrano.

Absente : Florence Martin Pons

Absents excusés : Aurore Guimard, Edouard Jeannot

Secrétaire de séance : Patricia Laurent

Compte rendu du conseil du 29 Mars 2021 validé à l'unanimité.

1. Présentation du projet sur la parcelle 114

Le projet est donné sans suite par le porteur de projet. Le maire propose une commission pour étudier le secteur AUE, le projet des garages communaux et le montage d'un projet multiservice. La commission aura lieu le 20 mai 2021 à 18h.

2. Modification simplifiée du PLU (zone AUE)

Suite au point 1, la modification simplifiée du PLU (zone AUE) n'a plus lieu d'être.

3. Etude de faisabilité projet multiservice

La commune envisage de créer à proximité de la Mairie une activité de commerce de proximité (épicerie/produits locaux et café restaurant) Elle s'interroge sur la faisabilité économique de ce projet et sollicite le conseil de la CCI de l'Ariège. Il propose cette étude pour un montant de 3 340€ TTC. Une contribution à hauteur de 50% est financée par la Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes. Les Prayolais et Prayolaises seront sollicités pour cette étude. Le Maire soumet au vote. Voté à l'unanimité.

4 Convention avec l'association des Guérilleros

La parcelle du monument des Guérilleros de 236M2 est entretenue par les employés communaux. Il est nécessaire de passer une convention avec l'association AAGE-FFI pour cette intervention. Le Maire se préoccupe aussi de l'organisation de la célébration annuelle (1^{er} samedi de juin). Nous n'avons plus de garde champêtre, l'association Nationale devra se charger de cette organisation. Le Maire soumet au vote. Voté à l'unanimité.

5. Assurances de la Mairie

La Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes propose de mutualiser et fédérer les Mairies pour les assurances. Le conseil émet un avis favorable et propose de revoir nos contrats.

6. Approbation budget du SIVE

Participation de la commune à hauteur de 64 885€ pour 19 élèves. La Présidente du SIVE précise qu'une rencontre avec le trésorier est programmée. Des efforts devront être consentis dans tous les domaines pour rétablir une situation financière saine. Une délibération consistant à l'amortissement des travaux d'investissement de 4000€ réalisés en 2020 est adoptée à l'unanimité, l'amortissement sur 5 ans à raison de 800€ par an. Pour l'exercice 2021, prévision de 4000€ pour l'investissement.

7. Vote du budget 2021

Daniel Alard expose le budget communal pour 2021.

Fonctionnement : 457 158 € - Investissement : 148 682 €

Ce budget est voté à l'unanimité et consultable en Mairie.

8. Dématérialisation des actes administratifs

Le Maire propose de choisir le dispositif et de conclure une convention avec le Préfet de l'Ariège pour la mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via une plateforme choisie. Voté à l'unanimité.

9. Questions diverses

De nouvelles dispositions pour le SMECTOM. La collecte s'effectuera une semaine pour les ordures ménagères, l'autre pour le tri dans des caissettes. Les déchets verts ne seront plus collectés fin 2021.

Séance levée à 20h30